

Bruxelles, 16 mai 2013

Belfius Compte Epargne+, le nouveau compte d'épargne de Belfius pour stimuler l'épargne récurrente

Ce nouveau compte d'épargne est lancé dans le cadre d'« Epargner & Investir + », l'approche flexible de Belfius pour épargner et investir régulièrement en temps de taux plancher.

C'est bien connu: les petits ruisseaux font les grandes rivières. Un adage qui, dans l'environnement actuel de taux historiquement bas, prend plus que jamais tout son sens pour qui souhaite épargner ou investir des montants limités mais de façon régulière et profiter ainsi à terme d'un rendement total potentiellement plus élevé sur ses économies.

Spécialement à leur attention, Belfius proposera dès ce 17 mai 2013 le « Belfius Compte Epargne+ », un nouveau compte d'épargne réglementé offrant un taux de base de 0,20% associé à une prime de fidélité de 1,45%, visant à stimuler et à récompenser le comportement d'épargne régulier des ménages.

Le « Belfius Compte Epargne+ » s'adresse spécifiquement à celles et ceux qui veulent se constituer progressivement un capital grâce à des versements mensuels via un ordre permanent. Le montant des versements est plafonné à 500 euros par mois et le nombre de comptes est limité à un seul par client.

Le « Belfius Compte Epargne+ » constitue le premier pilier de l'approche « Epargner & Investir + » de Belfius destinée aux clients qui souhaitent mettre régulièrement de l'argent de côté de manière à se construire, de façon progressive et à leur propre rythme, une réserve financière pour faire face aux aléas de la vie et/ou un capital pour l'avenir.

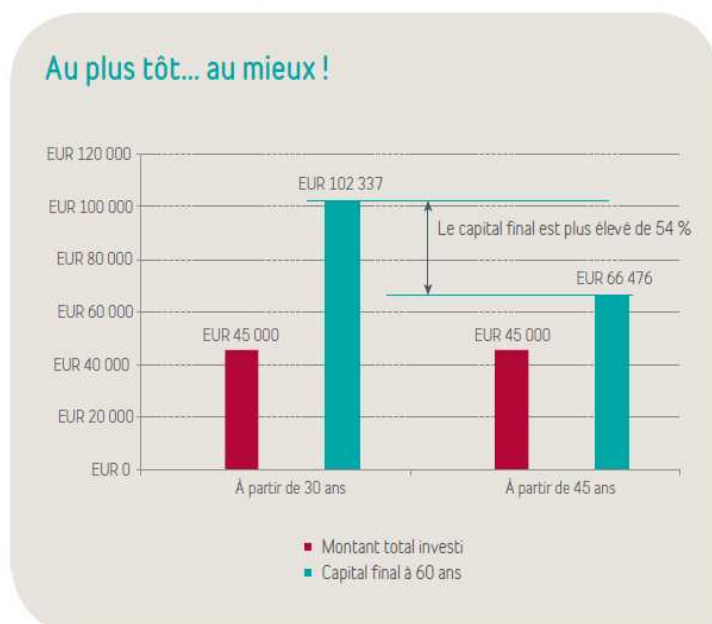
Toutefois, l'approche « Epargner & Investir + » va au delà d'une simple épargne mensuelle sur un compte épargne. En effet, outre le premier pilier qui vise à épargner une partie via le « Belfius Compte Epargne + », cette approche comporte également un deuxième et un troisième piliers qui permettent d'investir de façon régulière en vue de se constituer :

- une épargne-pension via un ordre permanent vers un fonds d'épargne-pension comme le nouveau fonds d'épargne-pension « Belfius Pension Fund Balanced Plus », sans frais d'entrée, qui investit à 50% dans des obligations et à 50% dans des actions;
- un portefeuille d'investissement via le plan d'investissement périodique « Flex Invest Plan » qui permet d'investir de façon diversifiée et en fonction de son propre portrait, dans un large éventail de fonds à partir de 25 euros par mois. Le client détermine lui-même la périodicité des versements (mensuels, trimestriels, ...) et peut à tout moment, s'il le souhaite, modifier les montants versés, de même que la date d'exécution des ordres permanents et la répartition entre les différents fonds.

Pourquoi démarrer tôt et avec des montants limités ?

Un petit exemple (fictif) et un graphique valent mieux qu'un long discours :

- Marie, **30 ans**, souhaite se constituer un capital appréciable pour ses 60 ans et investit chaque mois 125 € dans un fonds mixte (50 % d'obligations, 50 % d'actions). Supposons un rendement annuel estimé de 5 %. Au bout de 30 ans, Marie aura investi 45 000 € (30 ans x 12 mois x 125 €) pour un capital total estimé de 102 337 €.
- Patrick, **45 ans**, voudrait lui aussi se constituer un capital appréciable pour ses 60 ans. Il investit chaque mois 250 € dans ce fonds mixte (50 % d'obligations, 50 % d'actions ; rendement annuel estimé de 5 %). Au bout de 15 ans, Patrick aura lui aussi investi 45 000 € (15 ans x 12 mois x 250 €) mais son capital final estimé sera de 66 476 €.



En encourageant ses clients à commencer à épargner et à investir tôt et de façon régulière, Belfius entend leur permettre profiter à terme d'un rendement potentiellement supérieur sur leur économies malgré l'environnement actuel des taux d'intérêts et en fonction de leur portrait d'investisseur, de leur horizon de placement et des montants qu'ils souhaitent y consacrer.

Via le « Belfius Compte Epargne+ », Belfius veut aider ses clients à se construire une réserve financière pour faire face aux imprévus. Si cette réserve est déjà constituée, Belfius entend les aider à construire et diversifier leur portefeuille d'investissement via les deux autres piliers de l'approche « Epargner & Investir + ».

Contacts presse
press@belfius.be
+ 32 2 222 02 50

Moniek Delvou
moniek.delvou@belfius.be
+ 32 2 222 98 16
+ 32 475 266495